

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subvention à l'association Cyclo Club Castelbriantais pour Savoir Rouler à Vélo

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 24 juin 2020 et du 15 février 2024

E X P O S É

Par délibération en date du 24 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du vote du budget le 15 février dernier, le Conseil Communautaire a fixé l'enveloppe de crédits de fonctionnement dédiés aux actions en faveur de la mobilité.

Parmi ses actions, figure l'opération « Savoir Rouler à Vélo », dispositif national destiné à offrir aux enfants de 6 à 11 ans un apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Par délibération du 7 octobre 2021, la Communauté de Communes a décidé de soutenir l'association Cyclo Club Castelbriantais pour mener cette opération avec un objectif de formation de 200 enfants sur l'année scolaire 2021-2022 et versement d'un forfait de 20 € par heure de formation d'un groupe de 10 enfants soit une participation financière de 4 000 €.

Sur l'année scolaire 2021-2022, ce sont 285 enfants de 6 à 11 ans qui ont été formés dans 9 écoles des communes de Châteaubriant, Juigné des Moutiers, Lusanger, Marsac sur Don, Moisdon la Rivière, Saint Aubin des Châteaux et Villepot. Une action a également été menée avec le centre intercommunal de loisirs de la Borderie à Châteaubriant.

Sur l'année scolaire 2022-2023, ce sont 312 enfants de 6 à 11 ans qui ont été formés dans 9 écoles des communes de Erbray, Jans, Juigné les Moutiers, Lusanger, Moisdon la Rivière, Rougé, St Aubin des Châteaux, St Julien de Vouvantes et Sion les Mines. Une action a également été menée avec le conseil municipal des jeunes de Derval.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 12 écoles réparties sur les communes de Derval, Fercé, Issé, La Chapelle Glain, Lusanger, Moisdon la Rivière, Saint Julien de Vouvantes, Saint Vincent des Landes, Sion les Mines, Soudan et Soulvache ont exprimé l'intention de bénéficier de l'opération « Savoir Rouler à Vélo ».

Dans ce contexte, il vous est proposé de renouveler l'aide de 4 000 € à l'association Cyclo Club Castelbriantais en 2024.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2024 et conformément aux crédits provisionnés, une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € à l'association Cyclo Club Castelbriantais pour mener l'opération « Savoir Rouler à Vélo »,
- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 14 mars 2024

Le Président,

Alain HUNAUT



AR-Préfecture

044-200072726-20240318-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-03-2024

Publication le : 18-03-2024



Le Président,

Alain HUNAUT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze mars, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU	X	
M. Jean-Michel CHEVALIER	X	
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS		X
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER		X

AR-Préfecture

044-200072726-20240318-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-03-2024

Publication le : 18-03-2024



Le Président,

Alain HUNAUT